

Pendant les Journées européennes du patrimoine, découvrez :



- * l'ancienne prison d'Auray
- * le Mausolée de Georges Cadoudal.
- * les églises Saint-Sauveur et Saint-Gildas
- * la chapelle Saint-Cado (avec le partenariat de l'association des Amis du Reclus)
- * la chapelle du Saint-Esprit à travers l'exposition de plein air : « La commanderie du Saint-Esprit dévoilée »
- * la ville à travers une visite guidée à partir de l'Office de tourisme

Plus d'informations sur www.auray.fr ou dans le programme disponible à l'Office de tourisme et dans les établissements publics (mairie, Espace Athéna, Espace jeunes ...)

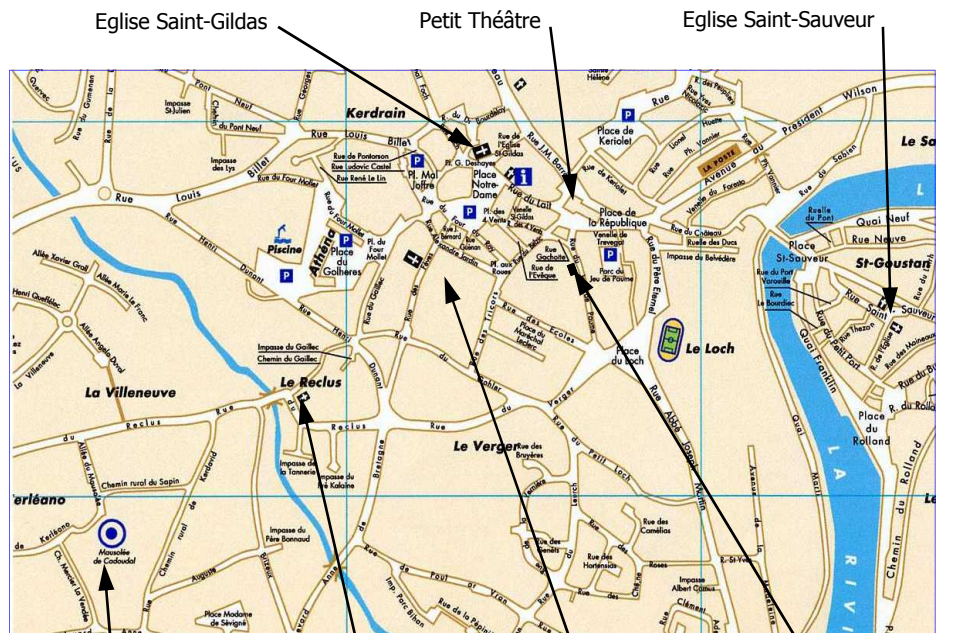


Auray,
un patrimoine
à découvrir

Auray

Le patrimoine culturel immatériel Danses, chants et musique de Bretagne

Plan du centre ville d'Auray



Mausolée de Cadoudal
Kerléano Chapelle Saint-Cado Chapelle du Saint-Esprit Ancienne prison

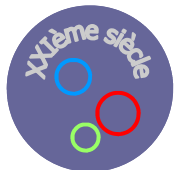
Au cours de ces 28e Journées européennes du patrimoine, la Ville d'Auray a souhaité saluer les 60 ans de la Kevrenn Alré en mettant en avant le **patrimoine culturel immatériel de Bretagne**.

La conférence « Le patrimoine culturel immatériel. Danses, chants et musiques de Bretagne » réunit des spécialistes et des particuliers. Tous sont impliqués dans le collectage et la valorisation de ce patrimoine toujours vivant, fruit de métissage et de transmission. L'action de la Kevrenn Alre en est une parfaite expression.

Merci aux intervenants de venir partager leur passion, de se montrer disponibles pour échanger avec nous et nous expliquer l'importance de pérenniser le patrimoine culturel immatériel breton.

Mme Kaourintine Hulaud
Maire-adjointe à la culture

Journées européennes du patrimoine
17 et 18 septembre 2011



Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?

« On entend par **patrimoine culturel immatériel** les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine.

Le patrimoine culturel immatériel (...) se manifeste notamment dans les domaines suivants :

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel
- les arts du spectacle
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel ».

Depuis 2003, ce patrimoine fait l'objet d'une « **convention de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel** » animée par l'UNESCO et ratifiée par la France en juin 2006.

Autrement dit, nous portons tous un patrimoine immatériel car « nous avons tous dans nos mémoires des chants, des danses, des musiques ... qui nous ont été transmis par nos parents, que nous pratiquons encore, auxquels nous sommes attachés, et que nous modifions au gré des circonstances et des contextes, sans que leur essence soit transformée. »

Sources : extrait de la Convention de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO (art. 2) et mission ethnologie du ministère de la Culture et de la Communication.

Le patrimoine culturel immatériel. Danses, chants et musique de Bretagne

Deux heures pour échanger, s'informer, questionner :

Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ? Comment participer à la sauvegarde de ce patrimoine ? Aujourd'hui, comment s'exprime ce patrimoine à Auray ou ailleurs ?

Les Intervenants :

- **M. Charles Quimbert**, directeur de Dastum

Dastum

16, rue de la santé, 35 000 Rennes

Tél : 02 99 30 91 00 / Site web : www.dastum.net

- **M. André Le Meut**, responsable de la mission patrimoine oral et musical en breton vannetais au Service des Archives départementales du Morbihan

Archives départementales du Morbihan

80 rue des Vénètes, BP 405, 56010 Vannes Cedex

Tél : 02.97.46.32.52 / Site web : www.morbihan.fr/archives

- **M. Jorj Belz**, collecteur et chanteur, ancien enseignant d'histoire et de breton

- **M. Fabrice Lothodé**, directeur artistique de la Kevrenn Alré

Kevrenn Alre

6 Rostevel, 56400 BREC'H

Tél : 06 83 30 24 61

- **M. André Arhuero**, président de Douar Alré

Douar Alré

4, rue Jean IV Duc de Bretagne

56400 BREC'H

Tél : 06 83 30 24 61

Modératrice :

Mme **Kaourintine Hulaud**, maire-adjointe à la culture de la Ville d'Auray

le petit plus du Petit Théâtre ...

La conférence sera suivie d'une visite du Petit Théâtre, théâtre à l'italienne inauguré en 1908.

Gratuit. A partir de 12h15.

Service archives & patrimoine de la mairie d'Auray

Place du Gohlérez

Tél : 02.97.24.18.32 / patrimoine@ville-auray.fr / www.auray.fr

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et le mardi de 13h30 à 17h30